



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la CNBA**

**du 18 octobre 2011
Séance n ° 101**

**Délibération n°4
Réalisation des plans
d'un futur bateau Freycinet**

Comme l'indique la Chambre nationale de la batellerie artisanale depuis des années, les besoins en renouvellement des bateaux de type Freycinet se font cruellement sentir.

Or il n'existe pas aujourd'hui de plans pour la construction de nouveaux bateaux de ce type. Le batelier qui souhaite faire construire un Freycinet doit commencer par dépenser des sommes élevées pour faire réaliser des plans.

L'objectif du projet proposé serait donc de mettre au point les plans d'un Freycinet de nouvelle génération et de les mettre à disposition de toutes les personnes qui souhaitent faire construire un bateau de ce type.

Les étapes proposées pour ce projet sont les suivantes : élaboration d'un cahier des charges en vue de sélectionner une assistance à maîtrise d'ouvrage, réception des candidatures et sélection de l'assistant à maîtrise d'ouvrage, mise au point du cahier des charges destiné à la réalisation des plans, sélection des candidats et sélection du cabinet qui réalisera les plans, réalisation des plans.

Le commissaire du gouvernement attire l'attention du conseil d'administration sur deux points :

- L'établissement public Voies navigables de France lance un projet identique dans le cadre de son projet de plan d'aide à la modernisation 2013-2017. Un travail de concertation avec VNF serait donc certainement utile.
- Un tel projet peut avoir des conséquences sur le travail des architectes navals qu'il est important de mesurer.

Le conseil d'administration donne son accord pour le lancement d'une telle étude.

En termes budgétaires, ce projet sera affecté au compte 617 (études et recherches) et programmé dans le budget 2012.

Le 20 octobre 2011

Le Président de la Chambre Nationale
de la Batellerie Artisanale
Michel DOURLENT